

École Maternelle Hélène Boucher  
2 rue du château d'eau  
31770 Colomiers

Colomiers, le 27 janvier 2022

Objet : Invitation au conseil d'école.

Mesdames, messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter au deuxième conseil d'école de l'année, qui aura lieu **le jeudi 10 février 2022 de 17h30 à 19h30**, dans les locaux de l'école maternelle.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### 1/ Vie scolaire :

- Protocole sanitaire en vigueur
- Rotation des ATSEM aux vacances de février
- Effectifs prévisionnels 2022-2023 (point sur 2021-2022 et perspectives)

#### 2/ Projet d'école

- Projets à venir (projets pédagogiques des classes, sorties prévues, exposition n°2...)
- Événements et Sorties depuis le dernier CE
- Projet piscine pour les GS (dates des agréments, communication aux parents et projet en cours d'écriture)
- Organisation des bilans de mi-année avec les familles (carnet de suivi)

#### 3/ Sécurité et équipement

- Capteurs CO2 : installation et premier bilan d'utilisation quotidienne
- Etude Toulouse Métropole sur la circulation aux abords de l'école : état des lieux des travaux menés par la mairie en lien avec les associations de PE, bilan de la présentation aux parents en décembre 2021, point sur les autres problèmes abordés, suite du projet
- Brise-vue : suite de la demande faite au CE1 pour obtenir le financement et la réalisation de ce projet de sécurisation de la cour

#### 4/coopérative scolaire :

- Etat des comptes : bilan des gains (photos individuelles) et dépenses à venir
- Perspective d'actions des associations de parents d'élèves si besoin de financement

#### 6/ questions des parents élus :

- Protocole fortes chaleurs : une solution est-elle envisagée en cas de forte chaleur prolongée en dehors des mesures déjà prises et évoquées en CE (ventilateurs, mini congélateur et bouteilles d'eau) ? Quels sont les travaux, le budget et les échéances prévues sur ce sujet ?
- Dérogations : L'API souhaiterait avoir une meilleure visibilité sur les demandes de dérogation qui vont être soumises pour mieux accompagner les familles. Pour rappel, l'API participe à la commission de dérogation
- Grèves ALAE : grosse difficulté à s'organiser lors des grèves ALAE car annonce tardive (48h avant par affichage). Un service minimum est-il envisageable ?
- Grèves du corps enseignant : Actuellement aucune solution d'accueil n'est apportée aux familles lorsqu'une grève est annoncée. Un service minimum d'accueil est-il envisageable à partir de 25% de grévistes déclarés comme cela est prévu dans les textes ?
- Absences ATSEM : Quand les ATSEM absentes seront-elles remplacées dès leur premier jour d'absence ? Est-il envisageable de créer un pool d'ATSEM pour remplacements courts et quels sont les obstacles à la création de ce pool ?

- Problématique de la dépose du bus devant l'entrée public de l'espace nautique et non devant l'entrée des scolaires. Un courrier a été envoyé en ce sens à Mme La Maire par l'association API daté du 24 janvier 2022. Y a t'il des éléments de réponse ?
- Visibilité sur le projet à long terme de la Mairie concernant l'école maternelle HB : lors du premier CE, les parents d'élèves avaient demandé une réunion pour avoir une vision d'ensemble des projets liés au groupe scolaire. Cette réunion est-elle programmée ? Quels sont les contours de la restructuration prévue ? Quels sont le budget et le planning associés au projet ? Dans l'intervalle, des investissements sont-ils prévus ? Une association souhaiterait une visite d'un groupe scolaire rénové ou neuf, cela est-il possible ?
- Sécurité aux abords de l'école : éléments non abordés lors de la réunion du 15 décembre
- Propositions d'actions API pour la coopérative scolaire : dessin personnalisé ? Vente de gâteaux sur le marché ? Vente de gâteaux Bijou ? Vide-grenier en septembre 2022 ? Modalités à définir
- 

Veillez agréer mes respectueuses salutations,

Sylvie VINCENT  
Directrice par intérim